

Sauvegarde. Dix-sept professionnels, spécialistes de la prévention, se penchent au chevet des entreprises malades. Selon eux, le fait que la thérapie ne soit presque exclusivement qu'une affaire de spécialistes du droit, est un gâchis économique et humain considérable.

“Prévention & Retournement” à l'écoute des entreprises en difficulté

C'est en octobre 2004 que l'association Prévention & Retournement est créée à Lyon, par un groupe de professionnels engagés dans la prévention et l'accompagnement d'entreprises en difficulté. Cette création est née d'un constat, tonne son actuel président, François Madinier : *“Il y a une véritable omerta française sur la problématique de l'entreprise en difficulté. Je ne peux plus supporter qu'il y ait un boisseau mis sur ces sociétés en échec ou encore sur leurs dirigeants”*. De fait, la nouvelle Loi de Sauvegarde, avec son train de mesures, tend à déculpabiliser les chefs d'entreprise. *“La difficulté n'est pas une maladie honteuse qu'il faut cacher”*, renchérit Gaëtane Hazeran, responsable de CMC Plus. Actuellement, ce groupe de réflexion et d'échanges fédère une vingtaine d'adhérents, qu'ils soient avocat, banquier, expert-comptable, administrateur judiciaire ou encore manager de transition. Leur mission est d'exercer un prosélytisme sur un sujet resté longtemps tabou, en particulier avec l'organisation de rencontres et conférences, mais aussi d'accompagner ces entreprises en phase déli-



François Madinier, Jean-Louis Flèche et Gaëtane Hazeran, respectivement président, vice-président et secrétaire de Prévention & Retournement.

cate et répondre à leurs préoccupations d'une manière pointue. Des solutions alternatives pouvant alors être trouvées et mises en place. Les adhérents, voire ceux qui ne le sont pas, peuvent alors intervenir dans leur domaine de compétences respectives. Parmi ces domaines, mentionnons ceux relatifs à la restructuration de la dette bancaire, sociale et fiscale, le financement du retournement, le diagnostic du risque de défaillance ou la reprise de l'entreprise par les salariés. Bien entendu, ces interventions, en particulier lorsqu'elles se passent en amont des difficultés, se font d'une manière globale, dans le respect strict de la confidentialité due à chacun. Prévoyance & Retournement, qui vit pour le moment des cotisations de ses membres, est totalement indépendante et, a priori, la seule à œuvrer aujourd'hui dans ce sens. Quand bien même cette association se cherche encore dans son mode de fonctionnement, portons à son crédit la volonté très affirmée de démythifier ce qui s'appelait, il y a encore peu, la procédure collective.

PHOTO : M. GODET.